



# CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

DATE DE LA LOCATION	DATE DE LA REMISE DES CLÉS
DATE DE RETOUR DES CLÉS	DATE DU RÉGLEMENT

L'UTILISATEUR	LE RESPONSABLE DE LA LOCATION
Nom : Prénom : Adresse :	Mairie d'HAIMPS 1 place du 11 novembre 1918 17160 HAIMPS

## ELEMENTS MIS A DISPOSITION

### 1. IMMEUBLE

DESIGNATION	DUREE	PRIX

## DOCUMENTS JOINTS

- RÉGLEMENT DE LA SALLE MUNICIPALE
- PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

Concernant l'organisation de la sécurité pendant l'occupation de la salle, une convention entre l'utilisateur et la mairie est établie. L'utilisateur certifie qu'il a :

- Pris connaissance et s'engage à faire respecter les consignes générales et particulières de sécurité,
- Procédé avec le représentant de la mairie à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours,
- Reçu de l'exploitant une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement.

## RESPONSABILITE

Dans l'exécution du présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'utilisateur.

Fait à HAIMPS, le \_\_\_\_\_.

L'utilisateur :

Le responsable de la location :

